

*L'ajournement*

Il n'y a jamais eu de manifestation en mer comme celle du 30 mars, où 11 propriétaires de chalutiers et 125 pêcheurs et autres membres d'équipage sont partis en mer pour manifester contre la surpêche des navires étrangers. Nous avons tenu deux débats d'urgence relativement courts et eu un jour réservé à l'opposition sur un sujet lié à tout ce problème.

C'est un message. Nous essayons d'être le plus éloquent possible de ce côté-ci de la Chambre, le NPD comme le Parti libéral, et je sais que certains députés ministériels sont inquiets eux aussi.

À l'approche de l'ajournement de la Chambre, c'est un peu une tradition, et je n'ai jamais manqué de la respecter. Ce n'est pas intentionnel, c'est par pur accident. Je voudrais rappeler au gouvernement, au moment de clore les débats, qu'il y a encore des gens qui n'ont pas reçu d'indemnisation, et qu'il y a ceux qui, à long terme, n'en recevront pas non plus, si un moratoire est décrété. Ils attendront que le gouvernement annonce quelque mesure bientôt.

J'espère que ça viendra et que dans la réponse, on nous informera sur ce qui va se passer cet été.

**M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation)):** Madame la Présidente, je désire répondre au nom du gouvernement. Je suis certain que tous les députés partagent les préoccupations du député et il n'y a guère de personnes aussi conscientes de ce problème que le ministre des Pêches et des Océans, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le premier ministre du Canada lui-même; tous trois ont d'ailleurs dit clairement qu'ils s'occuperont de ce sérieux problème comme l'a déjà fait le gouvernement dans le passé. Le ministre a parlé avec éloquence et passion de cette question hier soir. J'en ai parlé aussi, comme mon collègue de Bonavista—Trinity—Conception.

Je désire qu'on sache que le gouvernement s'en préoccupe. Le ministre des Pêches et des Océans doit prendre une décision en ce qui concerne la prolongation du moratoire sur la pêche à la morue du nord. Je suis certain qu'il voudra annoncer des mesures de dédommagement à ce moment-là.

Je sais que mon collègue reconnaîtrait que les mentions qui ont été faites du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique et de l'assurance-pêche de l'an dernier ne visent qu'à montrer que le gouvernement est au courant de la situation, est prêt à y faire face et, en fait, qu'il s'en occupera.

Le ministre a dit qu'il rendra sous peu sa décision au sujet de la morue du nord et que cette décision sera

accompagnée d'un programme d'aide aux personnes touchées. Le gouvernement les aidera, comme nous l'avons fait par le passé lorsque c'était nécessaire. Nous le ferons encore.

Le premier ministre, le ministre des Pêches et des Océans et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ont dit qu'ils étaient préoccupés par cette question et déterminés à la régler.

Je tiens à assurer le député que les objectifs du gouvernement sont clairs. Le premier est d'assurer la préservation de la ressource, de sorte que cet important secteur au large des Grands Bancs ait un avenir. Le deuxième vise à aider les pêcheurs, les travailleurs des usines et les familles des collectivités.

Cette année, le ministre des Pêches et des Océans a dû réduire de 185 000 à 120 000 tonnes le total des prises admissibles de morue du nord. Cette décision n'a pas été facile, mais il l'a prise. Plus tôt ce mois-ci, nous avons appris que le stock de morue du nord qui permettait autrefois un total de prises admissibles de plus de 250 000 tonnes serait plus bas qu'on ne le savait en février dernier. Les avis définitifs et la décision qui en découlera seront rendus publics sous peu.

Le bilan du gouvernement est exemplaire et sans précédent. Je tiens à assurer le député que l'aide nécessaire viendra. Le gouvernement du Canada, le ministre des Pêches et des Océans et le premier ministre du Canada entendent les appels des habitants du Canada atlantique et y répondront avec compassion et générosité, comme il se doit et comme ils l'ont fait par le passé.

## LAÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

**M. Terry Clifford (London—Middlesex):** Madame la Présidente, je suis ravi de pouvoir m'étendre, à l'intention du ministre des Transports, sur la question de l'aménagement des aérogares 1 et 2 à l'aéroport international Pearson.

On m'avait dit, je crois, que le projet était en cours, que les pistes seraient agrandies, mais j'ai appris par la suite que le projet d'aménagement des aérogares 1 et 2 avait été suspendu jusqu'au 13 juillet. Permettez-moi de vous donner les principales raisons pour lesquelles ce projet est important. Le gouvernement fédéral peut créer un maximum de 20 000 années-personnes de travail dans la construction, les services et les activités connexes durant l'exécution des travaux. Il peut créer jusqu'à 3 000 emplois dès cette année, à un moment où le chômage dans le bâtiment atteint quelque 50 p. 100 à Toronto. Le réaménagement des aérogares 1 et 2 sera exécuté par l'entreprise privée et ne coûtera pas un sou à l'État.